

Réf: Dossier 295873

Avis de constitution

SOCIETE « SEZER »

Siège ABIDJAN MARCORY REMBLAIS, Lot 421, Ilot 34

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 29/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SEZER »

Objet : - La conception et réalisation de produits à partir du ciment tels que briques, pavés, poteaux électriques, tuyaux, caniveaux, dalles, etc...

- Import-export

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN MARCORY REMBLAIS, Lot 421, Ilot 34

Dirigeant(s) M HISMIOGULLARI SEZER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01266 du 11/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14826/GTCA/RC/2024 du 11/03/2024

